

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

--

**MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE**

**Le 16 septembre 2021**

Le Protocole de Montréal a été mis en place en tant que mécanisme visant à protéger et à restaurer la couche d'ozone. Il a prouvé son efficacité au fil des trente dernières années. La couche d'ozone est en effet en voie de reconstitution. La coopération à laquelle nous avons assisté dans le cadre du Protocole de Montréal est exactement ce qu'il nous faut maintenant pour faire face aux changements climatiques, une menace qui pèse avec la même gravité sur l'existence même de nos sociétés.

Le Protocole de Montréal est plus qu'un simple exemple de la façon dont le multilatéralisme peut et doit fonctionner, c'est un outil actif qui nous aide à réaliser notre vision du développement durable à l'échelle mondiale. En vertu de l'Amendement de Kigali au Protocole, les pays se sont engagés à éliminer progressivement les hydrofluorocarbones, de puissants gaz à effet de serre utilisés comme réfrigérants. S'il est pleinement mis en œuvre, l'Amendement de Kigali pourra empêcher un réchauffement de la planète de 0,4° Celsius pendant ce siècle.

De plus, les préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires ce mois-ci nous rappellent que l'Amendement de Kigali peut également nous aider à accroître la sécurité alimentaire. La réduction des hydrofluorocarbones, l'augmentation de l'efficacité énergétique et la création de technologies plus respectueuses de la couche d'ozone et du climat au titre de l'Amendement de Kigali peuvent permettre à des millions de personnes d'accéder à des services durables de refroidissement essentiels.

Ces services permettraient de réduire les pertes de nourriture dans les pays en développement, où les aliments se gâtent souvent avant d'atteindre les marchés. L'acheminement des produits agricoles là où ils sont nécessaires contribuerait à réduire la faim, la pauvreté et les incidences du secteur agricole sur l'environnement. Un autre avantage important de l'élargissement des moyens de refroidissement est le stockage des médicaments et des vaccins, comme ceux qui sont nécessaires pour mettre fin à la pandémie de COVID-19.

Le Protocole de Montréal et l'Amendement de Kigali nous prouvent que tout est possible lorsque nous œuvrons ensemble. Agissons donc dès maintenant pour ralentir les changements climatiques, nourrir toutes les personnes qui ont faim dans le monde et protéger la planète dont nous dépendons tous et toutes.